


Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

**Groupe d'experts sur le renforcement de la sécurité
 aux passages à niveau**
Première session

Genève, 20 janvier 2014

**Rapport du Groupe d'experts sur le renforcement de la
 sécurité aux passages à niveau sur sa première session**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Participation.....	1–2	2
II. Introduction (point 1 de l'ordre du jour).....	3	2
III. Élection du bureau (point 2 de l'ordre du jour).....	4	2
IV. Adoption de l'ordre du jour (point 3 de l'ordre du jour).....	5	2
V. Programme de travail (point 4 de l'ordre du jour)	6–9	3
VI. Questions diverses (point 5 de l'ordre du jour).....	10	4
VII. Date et lieu de la prochaine réunion (point 6 de l'ordre du jour).....	11	4



I. Participation

1. Le Groupe d'experts sur le renforcement de la sécurité aux passages à niveau (GE.1) a tenu sa première session à Genève le 20 janvier 2014, sous la présidence de M. Martin Gallagher (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). Les États membres ci-après étaient représentés: Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.

2. Le représentant d'un État non membre de la CEE, l'Inde, y a également participé. Les organisations non gouvernementales suivantes étaient représentées: Agence européenne des chemins de fer (ERA), Union internationale des chemins de fer (UIC), Opération Gareautrain Estonie, Partenariats communautaires de sécurité (CSP), Conseil européen pour la sécurité des transports, Institut allemand de recherche aérospatiale (DLR), Institut Kolejnictwa et Université La Trobe.

II. Introduction (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le secrétariat a retracé l'historique de la mise en place du GE.1. M^{me} Eva Molnar (Directrice de la Division des transports de la CEE) et M. J. Loubinoux (UIC) ont fait des observations liminaires. M. Loubinoux a fait remarquer que même si les accidents qui se produisent aux passages à niveau sont généralement perçus comme un problème ferroviaire par le public et les médias, la plupart de ces accidents sont le fait d'automobilistes et de piétons qui font un usage incorrect des passages à niveau. Il a également présenté des statistiques tirées des banques de données sur la sécurité de l'UIC portant notamment sur le nombre des accidents aux passages à niveau ainsi que sur le nombre des décès et les types d'accidents survenus ces dernières années. M^{me} Molnar a souligné l'importance de la sensibilisation aux dangers des interfaces route/rail que constituent les passages à niveaux, ainsi que du partage des bonnes pratiques. Elle a mis l'accent sur l'absence actuelle d'analyse économique des coûts imputables aux accidents qui se produisent aux passages à niveau. M^{me} Molnar et M. Loubinoux ont convenu que la CEE et l'UIC continueraient à collaborer en vue d'améliorer la sécurité aux passages à niveau. Ils ont aussi prié le Groupe d'experts de se mettre rapidement d'accord sur un programme de travail assorti d'échéances et susceptible de donner des résultats tangibles.

III. Élection du bureau (point 2 de l'ordre du jour)

4. Le Groupe d'experts a élu M. Martin Gallagher (Royaume-Uni) Président et M^{me} Kirsi Pajunen (Finlande) Vice-Présidente.

IV. Adoption de l'ordre du jour (point 3 de l'ordre du jour)

5. Le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire annoté de la première session (ECE/TRANS/WP.1/GE.1/1) avec des modifications concernant les dates de la deuxième session et l'ajout d'un septième point de l'ordre du jour (Adoption de la liste des décisions prises).

V. Programme de travail (point 4 de l'ordre du jour)

6. Conformément à son mandat (ECE/TRANS/WP.1/2011/6/Rev.1), le Groupe d'experts a adopté le programme de travail suivant:

a) Examen et analyse du coût économique des accidents aux passages à niveau sur la base de données fournies par les pays (sous-groupe qui sera dirigé par la Pologne avec l'aide de l'ERA);

b) Évaluation et analyse de la sécurité de différents types de passages à niveau dans les États membres de la CEE et dans certains pays non membres tels que l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Inde et la Nouvelle-Zélande (sous-groupe qui sera dirigé par les CSP avec l'aide de la France, de l'Irlande, du Royaume-Uni et de l'ERA);

c) Élaboration d'un résumé des meilleures pratiques, notamment dans le domaine de l'éducation (sous-groupe qui sera dirigé par la Finlande avec l'aide de l'Inde);

d) Recensement des lois et arrangements juridiques nationaux en vigueur régissant les passages à niveau (mené sous la direction de l'Institut Kolejnictwa, (Pologne) avec l'aide du secrétariat);

e) Recensement des solutions techniques visant à améliorer la sécurité aux passages à niveau (mené sous la direction du Centre for Technology Infusion de l'Université La Trobe (Australie) avec l'aide du secrétariat);

f) Identification des principales causes d'insécurité des passages à niveau et des solutions possibles en ce qui concerne les facteurs humains qui y contribuent (menée sous la direction de M. Michael Cale et de l'Institut allemand de recherche aérospatiale);

g) Établissement d'une liste de contacts qui sera publiée sur le site Web du Groupe d'experts (à fournir par les membres du Groupe d'experts avec l'aide du secrétariat); et

h) Facilitation des échanges d'expériences, en particulier lors de la deuxième session, en invitant les membres du Groupe d'experts à fournir des renseignements (par exemple sous forme d'exposés) sur des solutions peu onéreuses pouvant être appliquées dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, des solutions techniques et des propositions préliminaires concernant des initiatives de sécurité fondées sur une approche systémique.

7. Le Groupe d'experts a proposé que les sous-groupes procèdent dans le cadre de leurs attributions à des mesures et évaluations portant notamment sur la viabilité et permettant d'identifier les lacunes en vue de l'adoption de la stratégie et du plan d'action.

8. Le Groupe d'experts a décidé d'aborder les points suivants lors de sa deuxième session:

a) Les facteurs clefs qui contribuent à l'insécurité des passages à niveau dans les domaines de l'infrastructure, de la législation nationale, du comportement des usagers, de la gestion et des mesures éducatives et coercitives;

b) L'élaboration d'une stratégie concernant les interfaces route/rail appuyée par un plan d'action en vue de contribuer à atteindre l'objectif d'une sécurité accrue aux passages à niveau;

c) L'organisation d'ateliers à l'appui du plan d'action stratégique; et

d) Ses besoins futurs, stratégiques et opérationnels, en matière de recherche.

9. Le Groupe d'experts a également décidé d'inviter la Commission européenne à sa deuxième session pour y présenter son rapport de décembre 2003 sur la sécurité aux passages à niveau.

VI. Questions diverses (point 5 de l'ordre du jour)

10. Le Groupe d'experts a pris note d'un exposé de la Fédération de Russie sur les différents types de passages à niveau qui existent dans ce pays.

VII. Date et lieu de la prochaine réunion (point 6 de l'ordre du jour)

11. Le Groupe d'experts a décidé de tenir sa deuxième session les 12 et 13 mai 2014 à Genève.
